

Association de protection vétérinaire - APV



Coveto a le plaisir d'être partenaires de l'Association de Protection Vétérinaire (APV).

L'APV a pour objet de faire diminuer l'accidentologie en milieu Vétérinaire et d'en favoriser une meilleure gestion Juridique. L'association souhaite contribuer à l'amélioration des conditions de travail en milieu Vétérinaire et souhaite promouvoir la Confraternité entre les Praticiens.

Pour plus d'informations, nous vous encourageons à consulter son site internet :

www.assoprotecvet.fr



Dans le cadre de ce partenariat, nous avons conçu avec l'APV une affiche de sensibilisation des propriétaires d'animaux de compagnie, à disposer dans la salle d'attente.

Les adhérents de Coveto peuvent la recevoir, au format A3 couleur, sur simple demande par e-mail à l'adresse coveto@coveto.fr. Pensez à rappeler dans votre mail votre numéro de client et le/les sites sur le(s)quel(s) vous souhaitez que soit livrées les affiches (si vous en avez plusieurs).

Vous pouvez également télécharger ci-dessous le pdf pour l'imprimer par vous même.

Si vous n'êtes pas adhérent Covéto, mais êtes intéressé par cette affiche, merci de prendre contact directement avec l'association.

L'APV met également à disposition des vétérinaires plusieurs autres documents d'information. Vous pouvez les télécharger ici.

Cet article est accessible par cette URL : <http://www.coveto.fr/article-association-de-protection-veterinaire---apv-1411-6.html>